



Il est aussi fait état d'une définition clarifiée des diverses Assemblées Générales (ordinaire, extraordinaire, électorale).

Le rôle des organes déconcentrés sur le territoire est aussi davantage précisé, ainsi que leurs liens avec la Fédération.

De nouvelles dispositions concernant la gouvernance de notre Fédération sont également proposées.

Des dispositions sont prises pour formaliser l'existence de divers organes de la FFE telles que la Direction Technique Nationale, la Commission Économique de Contrôle et de Gestion.

S'ensuit un débat sous forme de questions-réponses.

Différents thèmes ont été abordés concernant notamment le cumul des mandats, la représentation des féminines dans les instances dirigeantes, la souplesse des règlements, le nombre de mandats du Président, le statut juridique des clubs scolaires et leur représentativité.

Il est précisé, l'Assemblée Générale étant souveraine, que les textes présentés sont amendables.

Il est aussi expliqué par Julien Habbouche, que la présente Assemblée Générale est tout à fait compétente pour statuer sur la modification du règlement intérieur, celui-ci étant intimement lié aux statuts.

En revanche, les modalités d'adoption du règlement intérieur (majorité simple) diffèrent de celles des statuts (majorité qualifiée).

La réunion s'achève sur une discussion concernant les modalités de vote lors de la seconde Assemblée Générale Extraordinaire du 6 février prochain. Les propositions d'amendements reçues le plus en amont possible pourront être étudiées par nos juristes, et pourront être soumises si besoin au vote ce jour.

De nombreuses propositions d'amendements ont été reçues le 6, puis le 8 janvier dernier, de la part de Monsieur Jean-Louis Hucy, Président du club de Bihorel Échecs, et ont déjà fait l'objet d'une étude par nos juristes, malgré un laps de temps très bref.

La Fédération Française des Échecs tient à remercier Monsieur Xavier Popeler, Président de Lyon Olympique Échecs, Monsieur Christophe Leroy et son épouse Sylvie, ainsi que tous les bénévoles de Lyon Olympique Échecs pour leur accueil, apprécié par tous.

À Saint-Quentin en Yvelines, le 11 janvier 2015

Le Président de la Fédération Française des Échecs,  
Diego Salazar

